Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 41 (1903)

Heft: 38

Artikel: Quand vous avurez soif

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200442

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mais vous, vous êtes aussi un de ces rêveurs, un de ces êtres de brouillard et de lune, et vous ne m'écoutez pas! Vous voguez là-haut, hein?

» Tenez, excusez-moi, mon cher, — j'aperçois là-bas un de mes collaborateurs, — ce grand, voyez-vous, à l'air mélancolique; je vais lui dire son affaire, à celui-là! »

Mon ami était déjà loin, je l'aperçus encore quelques secondes, gesticulant à côté d'un grand garçon barbu et résigné, dont les yeux souriaient, un peu tristes.

Le bon rire de nos pères? Il avait bien un peu raison, mon ami! Il était bien un peu, lui, le fantastique Diogène des choses passées!

Où s'est-il perdu? En quelles voûtes sans écho a-t-il sonné pour la dernière fois, comme un joyeux son d'olifant, le gros et large rire de nos aïeux aux solides mâchoires, aux puissants estomacs?

Il doit y avoir bien longtemps de ça!

Que pouvaient-ils bien conter, nos grandspères, nos aïeux, attardés le soir à l'entour des vastes cheminées où l'on flambait des chênes?

Ou bien, en leurs rabelaisiennes agapes, où les vins de rubis et de vieil or moussaient dans les grands hanaps cerclés d'argent!

C'est là, bien calés dans les chaises profondes et hautes comme des parois, c'est là, les jambes allongées sous la nappe et le pourpoint à l'aise, qu'il devait s'épandre en sonorités larges et puissantes, le vieux rire français, le vieux rire gaulois aux claironnées parfois frustes et naives!

Nos ancètres devaient aimer les tableaux larges et vivants, les fresques gigantesques, les exercices violents, les tables où l'on est trente en fer à cheval, les besognes que l'on taille sur de grands patrons et les chansons héroïques! Etaient-ils plus heureux que nous, qui avons désappris de bien rire, qui rèvons dès l'enfance et aimons trop les histoires tristes et douces, et qui, à dix-huit ans, avons écrit nos premiers sonnets désespérés ou disséqué nos premières amertumes?

C'est bien possible!

Ils devaient aimer, nos ancêtres, les palettes vigoureuses et saines, hautes en couleur; les carmins clairs, les toits rouges sous les soleils rutilants, et l'éclat des moissons jaunes ou vertes...

Nous, nous aimons trop le mauve...

P. S.

Quand vous aurez soif.

Un voyageur de commerce de Genève visitait, l'autre jour, sa clientèle lausannoise. A ses côtés cheminait un portefaix qu'il avait engagé et qui poussait une charrette pleine de caisses d'échantillons.

— Quand vous aurez soif, lui fait le Genevois, ne vous gênez pas, dites-y.

Au bout d'une heure d'allées et de venues, de montées et de descentes, le commissionnaire s'écrie en s'approchant du café du Raisin: « Zi! » Mais le commis-voyageur ne s'arrète pas et, prenant par la Madeleine, arrive à la place de la Riponne. Comme il allait dépasser le café Vaudois, l'homme à la charrette lui touche le bras et répète, avec vigueur cette fois, son: « Zi! »

- Vous dites? lui demande le Genevois.

— Je dis: zi, puisque monsieur m'a dit, en me remettant ses marmottes: « Quand vous voudrez boire un verre, dites zi. »

Vieilles choses.

Bien des gens connaissent l'amusante chanson de Gustave Nadaud dont le refrain est : « Et je n'ai pas vu Carcassonne ». Bien peu, sans doute — en dehors des intimes de Clio —

connaissent l'origine de ce nom d'une des plus pittoresques villes du midi de la France. La voici telle que je la retrouve dans un vieux bouquin, deux fois plus âgé que moi, et qui, pour cela, m'inspire une confiance sans limite.

« Carcassonne, avant de porter ce nom, fut prise par un chef Sarrasin, lequel — en vertu d'une antique coutume propre à ce peuple — se décora du titre pompeux de roi de la cité conquise. Ce roitelet avait nom Balahac. Or, dans une sortie qu'il exècuta contre une armée de Charlemagne qui assiégeait la ville, le roi fut pris et pendu haut et court.

» Il laissait une veuve, femme d'un grand mérite et de beaucoup de courage, dont le nom — devenu bizarre depuis — fut alors couvert de gloire. Elle s'appelait Carcasse.

» La veuve du malheureux Balahac entreprit de venger son mari et soutint le siège comme seule une femme est capable de le faire. Mais, pressée par la famine, et ne voulant que l'ennemi s'en doutât, elle eut l'idée de le tromper par un stratagème dont le résultat fut nul, du reste. Elle fit jeter par-dessus les murailles de la ville un porc auquel on avait fait manger deux boiceaux de blé. Ainsi qu'elle l'avait prévu, les assiégeants s'en saisirent, l'ouvrirent et en conclurent qu'on ne manquait pas de vivres dans une ville où les cochons recevaient pareille pitance.

» Cependant Carcassonne fut prise peu après. » Carcasse reçut le baptême d'assez bonne

» carcasse reçui le papieme d'assez bonne grâce, mais non sans redevance. Elle se fit chrétienne et Charlemagne — en galant homme — lui laissa la seigneurie de la ville. »

Bien des femmes — même des belles — consentiraient à être carcasses à moins.

Le nom de cette reine ne s'est pas perdu. Sa mémoire est rappelée sur la porte même de la vieille cité méridionale, avec l'inscription *Carcas sum*, dont la corruption a sans doute donné le nom à la ville.

Après tout, cela est bien possible.

Сн.-Сав. М...

L'édhie bénite.

L'incourâ dè B'" étâi on bin bravo et dign' homo que bènessài ti lè mài 'na breinta d'édhie po lè dzeins dè la perrotse, que cein est rudo coumoudo, kà quand l'est qu'on a dè cll'édhie bénite à l'hôto, tot va bin; lo diablio ein a poàire.

Adon, quand l'eincourâ a béni cll'édhie, lo sacristain preind on bidon et la portè tsi lè dzeins. On dzo, l'ein baillâ pî trâo po coumeinci et ma fâi n'iavâi pas moïan d'ein avâi po tot lo mondo. Quand n'ein eut perein què l'afférè dè dou déci âo fond dè son siau, noutron gaillà ne fâ ni ion, ni dou, l'eintrè âo cabaret et va tot bounameint veri lo robinet dè la pierra, su lo lavião, po reimpliâ lo bidon.

— Mâ, mâ! que féde-vo, que lâi de cauquon que lo vouâitivè, cll'édhie n'a pas été bénite pè l'incourâ?

— Oh baque! que repond lo sacristain, l'incourâ l'a fête forta qu'on diablio stu matin, on la pâo bin rappondrè onna mi.

Mots d'enfants.

Toto a des réflexions dont l'imprévu amuse son entourage.

L'autre jour, en jouant, il se donne un coup dont la place noircit immédiatement.

— Ce que l'on doit souffrir, tout de même, pour devenir un nègre! s'écrie-t-il. Ça fait si mal pour se faire un tout petit bout de la peau noir.

Charlot, qui va sur ses sept ans, n'aime pas qu'on l'ennuie.

Un ami de la maison, dont le crâne est d'ivoire coiffé, se plait à lui donner des conseils à tout propos: « Charlot, fais ceci.... Charlot, fais cela....

Charlot, agacé, passe sa menotte dans ses cheveux bouclés en disant d'un ton superbe : — Faites-en autant, vous, m'sieu! C.-G. M.

L'Anglais, lo caïon et l'âno.

Dein cé teimps, n'iavâi onco min dè cé tsemin dè fai que s'accrotsè aî fil dâo télégrafo et qu'on lài de dài « tram », coumeint y'ein a ion que và à Maôdon, ein passeint pè lo Tsalet-à-Gobet.

On Anglais qu'étâi venu du tsi leu po vairè lo canton dè Vaud, volliàvè allà dè Maôdon à Thierreins pè la pousta. Qu'allàvè-te férè à Thierreins?... On l'a jamé bin su. Quand passiront découtè cllia màison que ya quie à la cràijà coumeint on va à Neyruz, on pouai étâi que dévant, que sè vouinnâvè dein lo verin.

— Aoh! démanda lo godem âo poustillon,

comment vo disez à cette 'hanimal?

Un cochon anglais, mossieu.

L'Anglais, quand l'ouïe cein, vegne rodzo dè colère dè sè vairè accoblià à n'on caïon, et sè peinsâ que volliâvè prâo remotsi lou condutteu.

On pou plie lévè, reincontriront onna cariolè qu'étâi traînâïe pè onna soùma. L'Anglais fe âo poustillon ein lâi montreint l'âno:

— Comment vo appelez cette chose en fran-

- Un bourrisque, mossieu.

— Aoh yes! very-well! chez no, dans le Angleterre, on appelé ça one postillone.

Et tot conteint de lai avai dinse riva son clliou, la colere lai passa.

Un chansonnier. — Les chansonniers sont rares à notre époque; les vrais, les convaincus, s'entend. Or, quand les chansonniers manquent, c'est que le monde ne va pas comme il faut. Mais en voici un qui s'annonce, et de chez nous, s'il vous plaît; par la naissance, sinon par ses chansons. Ses chansons, elles ne sont pas plus d'ici que de là; leur patrie est partout où on les chante. Pierre Alin est le nom sous lequel M. Pierre Schuler se lance dans le domaine, si vaste, si varié et si séduisant de la chanson. Nous aurons le plaisir de l'entendre vendredi prochain, 25 courant, à la Maison du Peuple. Outre plusieurs chansons françaises de sa composition, M. Schuler nous donnera quelques chansons allemandes. — Billets en vente chez MM. Tarin et Fætisch frères.

Les mariages à l'anglaise.

Les femmes anglaises, patiemment, ont conquis des droits dont nos femmes du continent sont loin de jouir encore et qui leur laissent toute liberté d'action. Des lois spéciales leur permettent de répudier l'autorité paternelle dès l'âge de seize ans si elles peuvent démontrer que cette autorité s'exerce à leur détriment. A vingt et un ans, maîtresses d'elles-mêmes, elles peuvent épouser qui leur convient sans consulter personne. Mariées, elles sont libres de faire du commerce à leur gré, d'administrer elles-mêmes leurs biens, de faire opérer, s'il y a lieu, des saisies sur le salaire de leur conjoint.

Ah! ces mariages anglais! dit le Petit Parisien; aucun obstacle ne vient jamais les entraver. Pas de formalité. Aucun frais de paperasserie. Une visite au registrar et deux témoins suffisent. Voilà l'union bâclée et deux êtres unis. C'est le pays où un fiancé, abordant pour la première fois son futur béau-père, peut lui tenir ce langage: « J'épouse votre fille dans une heure. Tout est prêt pour ce mariage auquel je vous prie de bien vouloir